

Commune de Le Fidelaire

PLAN LOCAL D'URBANISME

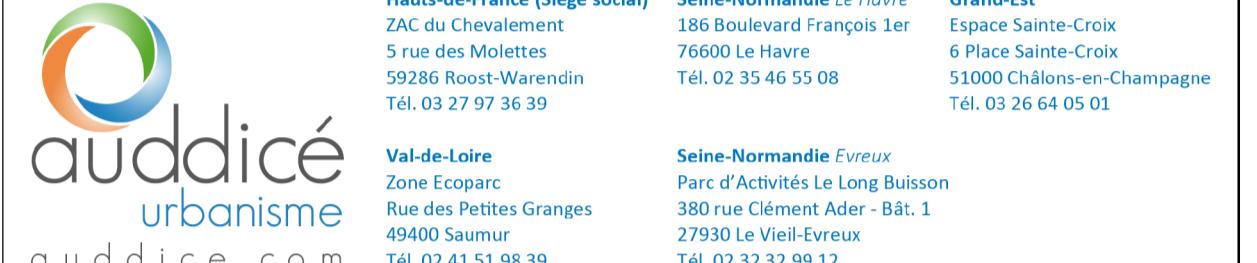
Plan de zonage au 1/10 000

1:10 000

Vu pour être annexé à la délibération du 14/04/2021
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Le Fidelaire
Le Maire,

APPROUVE LE : 14/04/2021

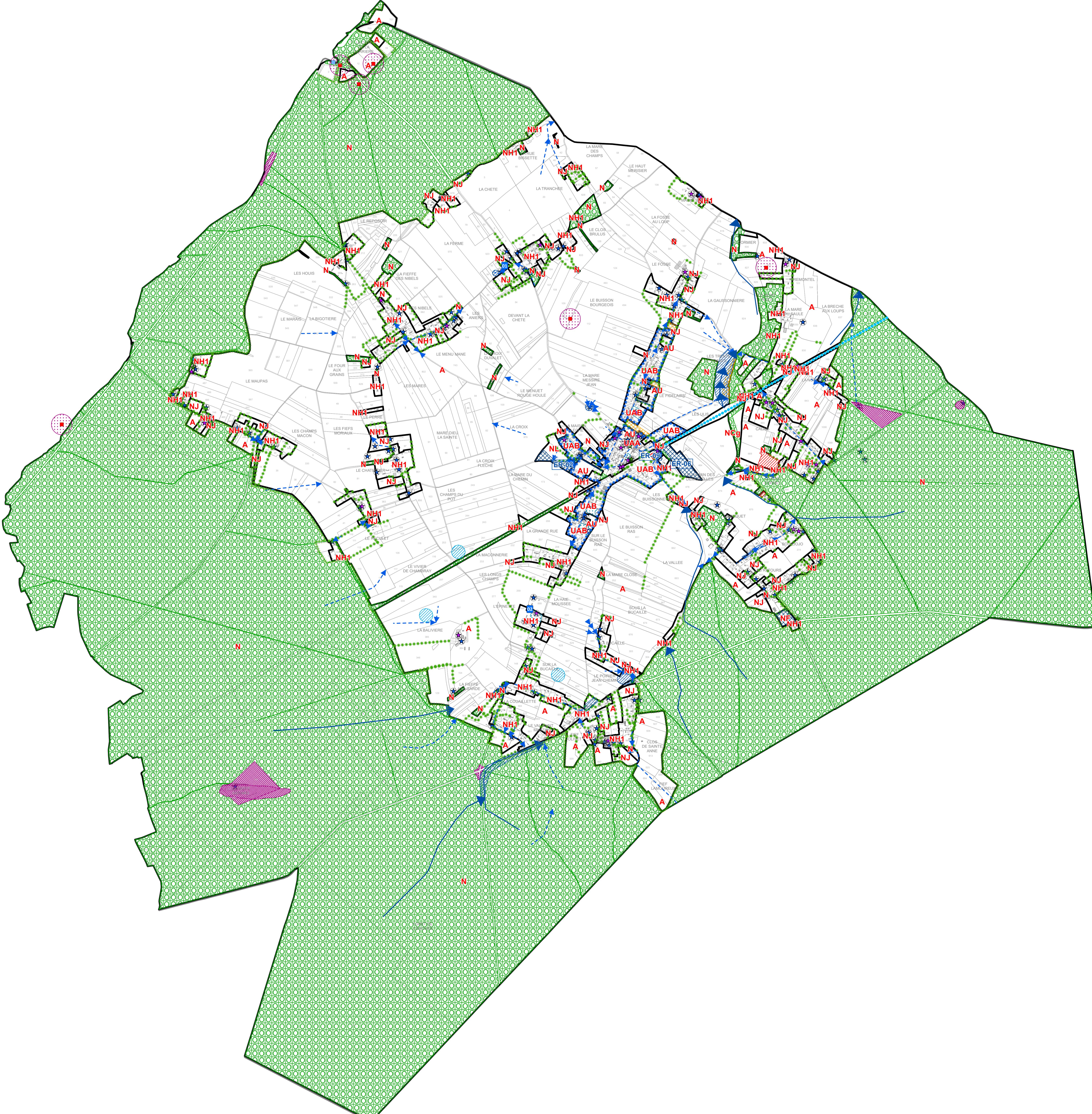


Légende

Zonage	Limite de zone ou secteur
Zone Urbaine	UAA : Secteur du centre bourg, à caractère principalement résidentiel et regroupant l'essentiel des services, équipements et commerces de proximité UAE : Secteur d'extension du centre bourg, à dominante d'habitat
Zone à urbaniser	AU : Zone d'urbanisation future à vocation principalement résidentielle
Zone agricole	A : Zone de protection de l'espace agricole
Zone Naturelle	N : Zone naturelle de protection des sites, des milieux naturels et des paysages NCg : Secteur de camping NF : Secteur de friche à réqualifier NH1 : Secteur peu densément bâti recouvrant les hameaux et l'habitat dispersé en zone agricole ou naturelle, où seule l'évolution mesurée de l'existant est permise NJ : Secteurs de jardins potagers et espaces naturels jardinés NL : Secteur réservé à des activités sportives et de loisirs de plein air

DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU)	Périmètre d'application
RISQUE CAVITES SOUTERRAINES	
Indices avérés:	Carrière souterraine Carrière souterraine
Indices d'origine indéterminée:	Carrrière souterraine Carrrière souterraine
Indices non localisés précisément:	Carrrière souterraine Indice d'origine karstique
Rayon de sécurité autour des carrières	Rayon = 75 mètres
RISQUE INONDATION	
Ecoulement des eaux de surface	Axe de Thalweg secondaire Axe de Thalweg principal
TRAME Verte ET BLEUE	
Prévention des îlots forestiers:	
Patrimoine Bâti vernaculaire	
Changements de destination	
Chemins et itinéraires piétons / vélos	
Emplacements réserves (les numéros renvoient au règlement du PLU : pièce n°5)	
Emplacement réservé : article L123-1-5-8° du code de l'urbanisme	
Emplacement réservé : article L123-2-b du code de l'urbanisme	

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	6 143 m ²	Stade - Extension	Commune
ER n°2	6612 m ²	Stade - Extension	Commune
ER n°3	925 m ²	Aménagement des abords de la Mare Benet	Commune
ER n°4	1 079 m ²	Liaison douce	Commune
ER n°5	717 m ²	Voirie - Crédation	Commune
ER n°6	24 308 m ²	Dispositif collectif d'assainissement	Commune
ER n°7	30 m ²	Voirie - Sécurisation de virage	Commune
ER n°8	9 548 m ²	Aire de stationnement	Commune
ER n°9	1 176 m ²	Logements sociaux	Commune



0 0,2 0,4 0,6 0,8 1 Kilomètres